

# Bulletin

de jurisprudence constitutionnelle

Edition 1998 1

Commission de Venise



Council of Europe  
Conseil de l'Europe



# in

# LA COMMISSION DE VENISE

---

La Commission européenne pour la démocratie par le droit, connue également sous le nom de Commission de Venise, a été créée en 1990 sous la forme d'un Accord partiel du Conseil de l'Europe. Il s'agit d'un organe consultatif qui coopère avec les Etats membres du Conseil de l'Europe et les Etats non membres. Elle se compose d'experts indépendants dans les domaines du droit et de la science politique, dont les tâches principales sont les suivantes:

- aider les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale à créer de nouvelles infrastructures politiques et juridiques;

- renforcer les structures démocratiques existantes;
- promouvoir et consolider les principes et les institutions qui sont l'essence d'une vraie démocratie.

Les activités de la Commission de Venise comprennent, entre autres, des recherches, des séminaires et des avis juridiques sur des questions comme les réformes constitutionnelles, les lois électorales, la protection des minorités, ainsi que la collecte et la diffusion de la jurisprudence des cours constitutionnelles et autres cours sur des questions de droit constitutionnel.

## SOMMAIRE

---

Afrique du Sud	5	«L'ex-République yougoslave de Macédoine»	78
Albanie	7	Lettonie	82
Allemagne	8	Liechtenstein	85
Argentine	20	Lituanie	86
Arménie	26	Malte	93
Autriche	27	Moldova	94
Belgique	32	Norvège	103
Bosnie et Herzégovine	35	Pays-Bas	103
Bulgarie	36	Pologne	104
Canada	38	Portugal	108
Chypre	39	République tchèque	111
Croatie	39	Roumanie	117
Danemark	46	Russie	118
Espagne	47	Slovaquie	123
Estonie	57	Slovénie	128
États-Unis d'Amérique	61	Suède	137
Finlande	65	Suisse	137
France	66	Ukraine	140
Géorgie	67	Cour de justice des Communautés européennes	145
Grèce	68	Cour européenne des Droits de l'Homme	146
Hongrie	69	Autres juridictions	154
Irlande	75	Thésaurus systématique	155
Italie	75	Index alphabétique	169